

Questions orales

LA PROTECTION DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DU TEXTILE

M. Bud Bradley (Haldimand-Norfolk): Madame le Président, ma question s'adresse elle aussi au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et suit la ligne de pensée adoptée par notre parti. Le ministre parle d'exportations et d'importations accrues, de libre échange et de concurrence loyale. Ira-t-il à Williamsburg avec l'intention de protéger l'industrie canadienne du textile?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, le député sait parfaitement que nous avons fréquemment pris des mesures en vue de préserver les emplois dans l'industrie du textile. Nous avons en outre tâché de mettre en œuvre des programmes d'adaptation destinés à accroître la rentabilité et la compétitivité de cette industrie. Le député n'a pas à craindre que nous oublions, une fois à Williamsburg, l'intérêt et l'appui que nous avons déjà accordés à l'industrie canadienne du textile.

M. Bradley: Madame le Président, nous nous inquiétons lorsque nous entendons les députés d'en face dire qu'ils vont assurer la disparition graduelle de cette industrie au Canada.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE GARANTIR LA PROTECTION DE L'INDUSTRIE

M. Bud Bradley (Haldimand-Norfolk): Je vais répéter ma question, madame le Président. Le ministre et moi savons que cette industrie fournit beaucoup d'emplois et qu'on se préoccupe, au sein du secteur, de la sauvegarde de ces emplois. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ira-t-il à Williamsburg avec l'intention de protéger l'industrie canadienne du textile grâce à des mesures protectionnistes permanentes?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, la réponse que j'ai déjà donnée vaut pour cette question comme pour la première.

* * *

LES PIPE-LINES

LE GAZODUC DE L'ALASKA—L'ACHÈVEMENT ÉVENTUEL DES TRAVAUX

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources au sujet du gazoduc de l'Alaska. La semaine dernière, le General Accounting Office qui, aux États-Unis, sert de chien de garde au Congrès, a publié un rapport concluant que ce projet, au point mort depuis si longtemps, pose tellement de problèmes en matière de financement et de commercialisation aux États-Unis et au Canada qu'il est douteux que l'on puisse le mener à bien, même d'ici la fin de 1989. Dans ces circonstances, le ministre pourrait-il reprendre à son compte les garanties absolues que son prédécesseur nous avons données au sujet de la construction de ce gazoduc?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, nous avons dit vouloir construire ce gazoduc et, en fait, nous en avons construit une bonne partie dans le sud du Canada. Bien sûr, si les Améri-

cains ne sont pas désireux d'acheminer leur propre gaz en provenance de l'Alaska vers leur marché, nous n'y pouvons pas grand-chose. C'est aussi simple que cela.

En ce qui a trait à l'engagement du gouvernement canadien de construire ce gazoduc, nous avons adopté la loi voulue, remédié aux obstacles et nous sommes prêts à mener à bien le projet. Bien sûr, si les Américains ne désirent pas utiliser leur propre gaz, car ils ont des excédents . . .

M. Waddell: Ils se serviront du nôtre, comme de notre pétrole.

M. Chrétien: Vous venez de vous réveiller, Waddell! Au cours des six derniers mois, on ne vous a pas entendu dire grand-chose à ce sujet. D'ailleurs, votre travail a été si inefficace que votre parti vous a retiré le poste de critique pour cette question.

Le gouvernement canadien a, comme d'habitude, pris les mesures nécessaires, mais le Congrès et le gouvernement américains font traîner les choses.

LA POSSIBILITÉ QUE LES AMÉRICAINS NE RESPECTENT PAS LEURS ENGAGEMENTS

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Madame le Président, je comprends parfaitement les difficultés dans lesquelles le ministre se trouve à l'heure actuelle, mais s'il se souvient bien, l'entente conclue avec les Américains différerait quelque peu de celle qu'il nous a décrite. En effet, nous devions donner aux Américains le droit d'utiliser notre gaz pendant quelque temps à la condition qu'ils construisent un gazoduc permettant de ne plus avoir à utiliser notre gaz et nous donnant la possibilité d'employer ce dernier. A cette époque-là, toutes sortes de documents, notamment la correspondance échangée entre le président Jimmy Carter et le premier ministre et les décisions prises par le Congrès ont été présentées à la Chambre.

Les Américains ont, semble-t-il, l'intention de ne pas respecter leurs engagements et les Canadiens veulent savoir ce que le ministre entend faire pour les forcer à les honorer?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, il est amusant d'entendre un conservateur faire une déclaration anti-américaine, mais j'en prends bonne note. Puisque les Conservateurs se plaignent de la vente de gaz canadien aux Américains, je les invite à consulter le premier ministre Lougheed à ce sujet. Tous les jours, il m'appelle, ou son ministre se met en rapport avec moi, pour s'assurer que nous vendions encore plus de gaz aux Américains qu'à l'heure actuelle. J'ai déclaré être prêt à vendre du gaz canadien aux Américains, et je n'ai pas à en rougir. Je vois que certains de nos vis-à-vis sont d'accord avec moi là-dessus. Selon moi, les députés de l'opposition devraient se consulter, car certains d'entre eux me reprochent de vendre trop de gaz aux Américains.

● (1140)

Une voix: Donnez-nous la réponse.

M. Chrétien: Nous voulons vendre du gaz aux Américains, c'est là la réponse, et je suis heureux de voir que certains